

LA MISE A NIVEAU DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL :
LA STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT
AGRICOLE ET RURAL DURABLE

Dr .BOUCHIKHI AICHA
Université fe Tlemcen

Résumé

La stratégie nationale du développement durable en Algérie¹ tire son essence du programme du gouvernement, issu du programme présidentiel, et est mise en oeuvre par le « plan de soutien de la relance économique 2001-2004² » ainsi que par le plan quadriennal projeté pour la période 2005-2008. Les trois dimensions du Développement Durable, sociale, économique et environnementale y sont intégrées.

Cette approche stratégique globale est renforcée pour l'aspect rural par la stratégie nationale de Développement durable rural planifiée pour la période 2003-2015 que coordonne le Ministère de l'agriculture et du développement rural. Qu'est ce qu'on entend par la stratégie de développement agricole et rurale ? Quels sont ses défis et enjeux ? Quels sont les principaux résultats capitalisés au titre du PNDAR ? C'est l'objet de notre communication.

Mots clés : développement durable, PNDA, PNDAR, agriculture, secteur rural

Abstract

The national strategy for a sustainable development in Algeria is inspired from the government program issued from the presidential program and is applied by the support plan for the economic boost 2001-2004 and by the quadrennial plan projected for the period 2005-2008. The three dimensions: the social, the economic and the environmental are integrated for a sustainable development.

This strategic global approach is reinforced for the rural aspect by the national strategy for the rural sustainable development scheduled for 2003-2015 coordinated by the ministry of agriculture and rural development. What do we mean by the strategy of agricultural and rural development? What are its challenges and issues? What are the principal results achieved by the NPARD? This is the object of our communication.

Keywords: sustainable development, NPAD, NPARD, agriculture, rural sector.

I- L'importance du secteur agricole et rural dans la stratégie de développement durable.

La Stratégie de développement durable³, a assigné au secteur agricole et rural le rôle de principal moteur de la croissance économique du pays à l'horizon 2015. Cette prééminence du secteur agricole et rural dans la stratégie de développement résulte :

¹ Rapport national de mise en oeuvre de l'Agenda 21 en Algérie (MAE, décembre 2002).

² Plus de sept milliards de dollars ont été injectés dans le premier plan de soutien à la relance économique (PSRE). A ces derniers il faudra rajouter cinquante milliards de dollars en soutien à la croissance économique, sur cinq ans. Aussi, des micros projets de développement sont financés dans le cadre de programmes de développement diversifiés (Agriculture, développement rural, pêche artisanale, développement des régions du sud) se donnant pour objectif explicite la réduction de l'étendu de la pauvreté en Algérie et le développement de l'emploi.

³ Adoptée par le gouvernement en juillet 2000, d'abord à travers le PNDA, puis en 2003 à travers le PNDAR.

1/- de son importance dans l'économie nationale.

2/- de l'importance des productions agro-sylvo-pastorales dans la formation du PIB.

3/- de l'existence de sources de croissance à faire fructifier et, également, de l'ampleur de la pauvreté en milieu rural.

1.1. L'importance du secteur rural dans l'économie nationale.

- Sur les 34 millions d'habitants que compte le pays, plus de 13 millions de la population algérienne⁴ soit 38.23% sont des ruraux. Les différents recensements confirment cette tendance constante à la baisse de la part de la population rurale/population totale telle que présentée au tableau n°1.
- La population rurale représente encore une proportion significative des habitants. Majoritaire au milieu des années 1960, la population rurale représentait en 2007 près de 39% en Algérie. C'est une ruralité en baisse mais qui demeure forte.
- Selon les recensements de 1999, les moins de 20 ans constituent plus de 51,5 % du total des ruraux .et la tranche d'âge 20-29 ans représente plus de 36 % des actifs ruraux⁵.
- L'espace rural s'étend sur 90% de la superficie totale de l'Algérie. Cela rend l'agriculture la principale source de revenu de la majorité de la population rurale en Algérie. La population travaillant dans le secteur agricole est de 23% de la population totale soit 7 375 000 personnes en 2004 (selon les statistiques de la banque mondiale).
- Le taux de ruralité est supérieur à la moyenne nationale. Ce taux est de 41,7 %. Les wilayas à prédominance rurale et celle présentant les plus faibles taux de ruralité sont indiquées au tableau n°2.
- La localisation géographique des communes rurales par grandes régions naturelles montre que le tiers des communes rurales se situe en Hauts Plateaux, dont 17% dans les Hauts Plateaux Est. Plus de la moitié (55%) dans le Nord, dont le quart au Nord-Centre, et 17% dans le Nord- Ouest. Enfin, 13% des communes rurales sont situées au sud du pays⁶.

1.2. L'importance des productions agro-sylvo-pastorales⁷ dans la formation du PIB.

⁴ La population vivant dans des agglomérations rurales ou semi rurales représente près de 6,5 millions de personnes ; le reste constitue les populations éparses ou isolées vivant en milieu rural- Recensement de la population et de l'habitat (RGPH)de 1998.

⁵ Omar BESSAOUD « La Stratégie De Développement Rural En Algérie » CIHEAM-IAM-Montpellier

⁶ Recensement de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998.

⁷ Le terme agro-sylvo-pastoral est employé ici, par convention, pour désigner l'ensemble des productions du secteur primaire issues des activités agricoles, d'élevage, d'exploitation des ressources forestières (faune et flore), de pêche, de pisciculture, d'apiculture, etc.

La croissance du PIB en Algérie a été de 2.7 % en moyenne annuelle durant la période 1980-1990 (tableau n°4) et de 2% durant la période 1990-2001. L'agriculture a contribué en moyenne annuelle, durant la période 1989-200, pour 12,5 % au PIB⁸ et pour moins de 11 % en moyenne annuelle durant la période 1997-2002 (tableau n°3). En 2004, Le secteur de l'agriculture représentait 13% du PIB soit une croissance de 3 points par rapport à 2003 selon les statistiques de la Banque Mondiale

L'agriculture a contribué en moyenne, durant la période 1989-2000, pour plus de 52,5 % des valeurs ajoutées brutes (VAB) des activités productives (hors secteurs des hydrocarbures, des travaux publics pétroliers, du bâtiment et travaux publics, des transports et communication, du commerce et des services).

En 2005, la valeur de la production agricole est estimée à 8,8 milliards de dollars us. En outre, l'agriculture a constitué un des principaux facteurs de développement économique du pays avec un taux de croissance moyen durant la période 2000-2005 de 6,5%.

1.3. L'ampleur de la pauvreté⁹ en milieu rural

En Algérie, la pauvreté touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines. La pauvreté reste un phénomène important en Algérie où elle s'exprime, notamment, à travers un chômage¹⁰ durable qui concerne près 27.5 % de la population active selon les statistiques de l'ONS (Office National des Statistiques) 2001.

Le taux de chômage moyen en milieu rural, évalué à 25,10 %(selon les statistiques de 2001), touche majoritairement la population jeune, notamment la tranche des 20-29 ans qui représente à elle toute seule près de la moitié (45 %) de tous les demandeurs d'emploi. Le marché de l'emploi dans ces zones rurales se caractérise ainsi par la précarité de l'emploi, de mauvaises conditions de travail, l'absence de réglementations, de basses qualifications des employés, sans négliger la faiblesse dans le domaine des formations professionnelles¹¹.

⁸ Venant ainsi juste après le secteur des « hydrocarbures » (près de 40% du PIB) et égalant le « Bâtiment et travaux publics » (BTP et travaux publics pétroliers inclus : 12,5 %).

⁹ La pauvreté en Algérie n'a été soumise à débat qu'en 2000, à l'occasion de la conférence d'Alger. La pauvreté a ainsi été consacrée comme une préoccupation importante pour le pays qui a justifié la tenue de cette première conférence nationale de « lutte contre la pauvreté et l'exclusion ». Dans un autre document élaboré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), il est noté qu'en Algérie une connaissance intuitive permet de relever que le phénomène s'est accru au cours des dernières années.

¹⁰ Le taux de la population active en chômage a été par ailleurs fortement grevé par les réformes structurelles qui ont touché les entreprises publiques. En effet, les réformes, mises en œuvre depuis le début des années 90, ont été à l'origine de 460 000 pertes d'emplois et de la fermeture de plus d'un millier d'entreprises financièrement déstructurées. voir le fichier La Pauvreté En Algérie :La Nécessaire Connaissance Scientifique Du Phénomène. Sur le site web http://www.gredaal.com/ddurable/conso_revenus/documents/pauvrete_algerie_020105.htm

¹¹ Omar BESSAOUD « La-Stratégie De Développement Rural En Algérie » CIHEAM-IAM-Montpellier

Dans ce contexte, l'élaboration d'une Stratégie de Développement Rural (SDR) a été engagée par le gouvernement algérien. Son ambition est de parvenir à revitaliser les espaces ruraux, à résorber la pauvreté et à stabiliser les revenus des ruraux par le développement de l'emploi en milieu rural, plus particulièrement dans les zones de montagnes et les milieux steppiques.

L'élaboration de cette stratégie a reposé sur une large consultation de l'ensemble des acteurs concernés (au niveau national et au niveau régional) : les administrations locales, les élus locaux, les Organisations Non Gouvernementales ONG, les groupes et les groupements ainsi que les citoyens directement impliqués dans leurs projets propres.

II- La Stratégie de développement agricole et rural

Pourquoi une Stratégie de développement agricole et rural ?

2.1. De l'autogestion au PNDAR

Depuis 1962, le domaine de l'agriculture a été sur politisé, les terres agricoles qui représentent 19% de la superficie de l'Algérie ont passé par plusieurs méthodologies politiques. Une autogestion de 1963 à 1971, à la révolution agraire (Nationalisation des grandes et moyennes propriétés foncières) entre (1972 et 1975). Puis à une exploitation agricole collective (EAC) et individuelle (EAI), pour en finir dans les années 90 par une restitution des terres nationalisées à leurs propriétaires. Le secteur agricole est certes le seul secteur qui a bénéficié d'une réelle libération par rapport aux autres secteurs économiques en Algérie. Mais, il faut mentionner aussi que 30% des terres agricoles sont encore détenues par l'état. Bien que l'usufruit de ces terres revient à des travailleurs. L'état continu à préciser qu'elle n'a plus d'activité dans ce secteur et qu'elle se contente d'apporter son soutien via son projet lancé dit plan national de développement agricole (PNDA) devenu plus tard PNDAR après qu'on eut décidé de lui ajouter la dimension rurale¹². Le gouvernement reconnaissait à l'époque l'échec des politiques précédentes en soutenant que la nouvelle politique apportera une véritable rupture par rapport aux actions menées jusque-là.

2.2. La situation d'avant le PNDA

Depuis plusieurs années, le secteur agricole et rural connaît une situation préoccupante ; il s'agit notamment ¹³:

- des systèmes de production inadaptés aux conditions pédoclimatiques ;

¹² Est-ce que le projet PNDA est jugé suffisant pour sortir l'Algérie de sa crise alimentaire ? voir

<http://www.bladi-dz.com/articles/1657/1/Est-ce-que-le-projet-PNDA-est-juge-suffisant-pour-sortir-l'Algerie-de-sa-crise-alimentaire-/Page1.html>

¹³ Une stratégie pour assurer la sécurité alimentaire de l'Algérie"

<http://www.afwa7a.be/forum/modules/news/article.php?storyid=3226>

- d'une stagnation, voire un recul, de la production et une situation inquiétante de la sécurité alimentaire du pays ;
- d'un désinvestissement amplifié par un financement bancaire inexistant ;
- d'un désintérêt croissant des opérateurs économiques pour les activités agricoles, avec pour corollaire l'abandon des exploitations agricoles ;
- d'une dévitalisation des territoires ruraux et une précarisation des conditions de vie des populations rurales aggravées par la détérioration de la situation sécuritaire ;
- d'une rupture marquée des équilibres écologiques, avec pour principale conséquence la désertification de près de 7 millions d'hectares en milieu steppique ;
- des structures agraires très complexes et inadaptées à une agriculture moderne. Près de 70% des exploitations agricoles algériennes ont moins de 10 hectares, 50% de ces exploitations ne sont pas titrées et 50% d'entre elles sont dans l'indivision.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, un Plan National de Développement Agricole (PNDA) a été mis en place par les pouvoirs publics. Ce PNDA est venu consacrer dans les faits une volonté de changement exprimée par l'ensemble des partenaires et décidée par les pouvoirs publics.

2.3. Les objectifs du PNDA

L'Algérie, a adopté en juillet 2000, un programme national de développement agricole (PNDA) bénéficiant de ressources budgétaires mobilisées par le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA)¹⁴. Cette stratégie de développement qui s'inspire des objectifs du Sommet Mondial de l'Alimentation et de ceux du Millénaire pour le Développement, constitue une tentative de réponse cohérente et appropriée aux objectifs assignés au secteur agricole en matière¹⁵ :

- *d'amélioration des performances de l'agriculture pour une contribution plus effective et plus large à la sécurité alimentaire des populations,*
- *de lutte contre la dégradation continue des milieux physiques et l'avancée de la désertification,*
- *de protection des ressources naturelles et de l'environnement,*
- *de reconversion et d'adaptation de l'agriculture à l'aridité du climat marqué par une sécheresse persistante, et de développement rural d'une manière générale.*

¹⁴ De l'ordre de près de 40 Milliards de DA en 2000 .

¹⁵ Communication de Mme. Baya BENSMAIL durant la discussion sur « l'agriculture et le développement durable » à la Seizième session du Conseil du développement durable (CSD-16) New York le 07 mai 2008

- *de revitalisation des espaces ruraux pour permettre aux populations rurales de vivre leur ruralité dans la dignité (espaces vidés par les années de sécheresse et de vigilance).*

Les programmes du PNDA (de reconversion, de mise en valeur des terres par la concession, de développement des filières de production, de reboisement et de relance de l'emploi...) visaient, d'une part, la modernisation du secteur agricole (dans un objectif général de sécurité alimentaire), et d'autre part, l'amélioration des conditions de vie, d'emploi et de revenus des agriculteurs¹⁶.

2.4. Du PNDA au PNDAR :

Le programme national de développement agricole PNDA, lancé en 2000, considéré comme étant de Nouvelles procédures de soutien aux activités agricoles et tentative de mise en cohérence des sous programmes (forêts; mise en valeur des terres; hydraulique agricole), ce programme s'est élargi à la dimension rurale (PNDAR) en 2002.

Le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) est mis en œuvre dans le cadre de programmes diversifiés s'articulant principalement autour du renforcement des conditions d'exercice des activités agricoles et agro- sylvo- pastorales et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

2.5. La stratégie de développement agricole et rural

En vue de poursuivre les objectifs fondamentaux convenus sur le plan international pour l'agriculture et le développement rural, l'Algérie a mis en place en 2003 une stratégie de développement rural (Plan national de développement agricole et rural) (PNDAR). Cette stratégie adoptée par les pouvoirs publics s'articule autour des objectifs stratégiques ci-après¹⁷:

1. contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la diversification des activités économiques du monde rural,
2. préserver l'environnement et encourager des investissements.
3. Renforcer la sécurité alimentaire du pays en donnant la priorité aux produits alimentaires de base.
4. Consolider l'adaptation des systèmes de production aux conditions agro-climatiques.
5. Développer davantage les systèmes économiseurs d'eau et étendre les surfaces irriguées dans les limites autorisées par une exploitation durable de la ressource.
6. Mettre en culture une partie des jachères et les terres inexploitées pour élargir la base productive, en complément à la mise en valeur des terres.

¹⁶ La Stratégie De Développement Rural En Algérie Omar Bessaoud Ciheam-Ian-Montpellier voir le site ressources.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf

¹⁷ Communication du Docteur Rachid Benaïssa, Ministre Délégué au Développement rural République Algérienne démocratique et populaire à la Vingt septième session du Conseil des Gouverneurs du FIDA Rome 18-19 février 2004

7. Dynamiser le développement forestier et renforcer la protection des forêts. Le programme d'action sectoriel portera sur les prévisions annuelles de réalisations de plantations forestières, de traitements de bassins versants, de lutte contre la désertification, d'ouvertures de pistes de tranchées pare-feu, de points d'eau,

8. Développer l'agriculture saharienne d'entreprise, oasienne et péri-oasienne,

9. Achever la recapitalisation de l'agriculture par la mise à niveau des exploitations agricoles restantes.

10. Poursuivre et consolider la lutte contre la désertification pour sauvegarder les immenses territoires menacés.

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, plusieurs types d'actions ont été arrêtés par l'atelier du Plan d'Action National (PAN) validé le 12- 13 décembre 2003¹⁸ et attribués aux plans PNDA et PNDAR.

Le tableau n° 5¹⁹ illustre ces actions ainsi que les liens qui peuvent exister entre le PNDA, le PNDAR et les autres programmes sous régionaux ou régionaux.

III- Défis et enjeux de la stratégie de développement agricole et rural durable

En intégrant plusieurs principes d'action sur lesquels mettent l'accent la BIRD, la FAO et le FIDA, notamment (participation des populations, gestion durable des ressources naturelles), la stratégie de développement rural durable situe les enjeux et défis à relever, et ambitionne²⁰:

- le renforcement de la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté et l'atténuation de l'exode rural.
- L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux et du pays ainsi que l'épanouissement individuel et social des populations rurales.
- De mettre fin à des décennies « d'agriculture minières ».
- De réduire le chômage au niveau rural.
- L'amélioration de niveau de vie des populations rurales.
- le développement de la vitalité des territoires et leur aménagement ainsi que le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des espaces ruraux.
- la protection de l'environnement.
- l'émergence de nouveaux modes de gouvernance du développement des territoires.

¹⁸ D'après Plan d'Action National sur la Lutte Contre la Désertification (octobre 2003)

¹⁹ Voir rapport national de l'Algérie sur la mise en œuvre de la convention de lutte contre la désertification septembre 2004 pp.10-11

²⁰ Communication du Docteur Rachid Benaïssa, Ministre Délégué au Développement rural République Algérienne démocratique et populaire à la Vingt septième session du Conseil des Gouverneurs du FIDA Rome 18-19 février 2004

Sous tendue par le concept de développement rural durable, la stratégie à long terme prend en compte la nécessité :

- de toucher tous les ménages ruraux, notamment ceux vivant dans les zones isolées et marginalisées
- d'assurer la synergie entre le développement économique et social.
- d'assurer un équilibre entre les territoires urbains et ruraux.
- de préserver les capacités de renouvellement des ressources naturelles et humaines.
- de valoriser les ressources des territoires ainsi que leurs atouts (substances utiles, agricoles, patrimoines, savoir faire).

IV- Evaluation du projet PNDAR

La mise en oeuvre du PNDAR 2000/2006 (tous programmes confondus et à travers ces différentes composantes) a permis les résultats ci après :

Types programmes	de	Objectifs	2004 ²¹	2006 ²²	Projection 2009
Relance l'emploi	de	nombre d'emploi crée	513.790	1.008.000	
Programme de Mise en valeur des terres	de	Mise en valeur des terres	43.452 ha	713.000 ha	
		superficies céréalières Soutenues	1.995.000 ha	3.000.000 ha	3.200.000
		arbo- viticultures soutenues	269.330 ha	1.000.000 ha	
		superficies irriguées soutenues	671.188 ha	825.000 ha	350.000ha/an
Programme de protection des ressources	de	plantations forestières pastorales,	164.384 ha	200.000 ha	500.000 ha

²¹ Rapport national de l' Algérie sur la mise en œuvre de la Convention de Lutte Contre la Désertification septembre 2004 p.19

²² Secteur De L'agriculture Et Du Développement Rural Auditions-Président-Gouvernement jeudi 12 octobre 2006 voir le site http://193.194.78.233/ma_fr/stories.php?story=06/11/11/0736216

naturelles et lutte contre la désertification				
	correction torrentielle	2.000.000.m3		
Programme de lutte contre l'érosion	mise en défens	2.550.559.ha	3.000.000 ha	8.000.000 ha
	désenclavement	9652 Km	-----	13000 km
	électrification rurale	2561 Km	-----	
Mise en place de partenariat	Entreprises de services dynamisées	22.185	-----	

Tableau confectionné par nous même

Ces résultats démontrent la pertinence de ce plan qui a amorcé une véritable réhabilitation de l'économie agricole et favorisé la création de multiples créneaux d'investissements en amont et en aval pour la promotion d'une agriculture productive et moderne.

V- les perspectives

Les perspectives de développement que se fixe le secteur pour l'horizon 2013²³, résident dans les objectifs à atteindre à travers la poursuite du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Ces objectifs s'inspirent du programme du Président de la République dans ses aspects relatifs à la concrétisation de la politique de développement durable qui aura son importance par rapport aux autres activités économiques du pays. Il s'agit de²⁴ :

- * la mise à niveau de 250.000 exploitations agricoles ;
- * développement des techniques d'irrigation économisatrices d'eau à raison de 40.000 ha/an.
- * d'activer l'intensification des cultures constituant les produits de base de notre alimentation (céréales, légumes secs, pomme de terre) sur une superficie moyenne annuelle de 500.000 ha.
- * l'extension du patrimoine productif arboricole, phoenicicole et viticole sur une superficie moyenne annuelle dépassant 50.000 ha.

²³ Mme. Baya BENSMAIL op cite.

²⁴ Secteur De L'agriculture Et Du Développement Rural Auditions-Président-Gouvernement jeudi 12 octobre 2006 voir le site http://193.194.78.233/ma_fr/stories.php?story=06/11/11/0736216

* la mise en valeur des terres par la concession sur une superficie de 400.000 ha, à raison de 100.000 ha par an ;

* lutte contre la désertification par la mise en défens de 8 millions d'ha de parcours dégradés ;

* la plantation d'espèces pastorales sur 500.000 ha de terres sévèrement menacées par la désertification ;

* l'intensification de la production fourragère sur 200.000 ha en zones d'épandage de crues en sécurisant et en améliorant l'alimentation du cheptel et la densification du réseau de points d'eau pour améliorer leur abreuvement.

* la reforestation de 1.250.000 ha. (Sa mise en oeuvre va toucher 7100 localités rurales et les réalisations vont se dérouler à un rythme annuel soutenu, avec notamment 60.000 ha de plantations, 250.000 ha de traitement de bassins versants pour protéger les ouvrages contre l'envasement, 500.000 ha de lutte contre la désertification dans les zones steppiques, ainsi que le désenclavement des massifs (13.000 km de pistes déjà réalisés).

* la mise à niveau de 13 établissements de formation et la création d'une école supérieure des métiers de l'agriculture et de la foresterie.

* vulgarisation et de la formation continue dans l'agriculture et les métiers ruraux à tous les niveaux.

Sur le plan financement du projet du développement rural, Pour la période 2008-2011 le gouvernement algérien prévoit de consacrer 18 milliards de dollars au développement rural du pays. Ces crédits financeront près de 4.000 projets pour moderniser les infrastructures des zones rurales. Il a, également, lancé **le Programme du Renouveau Rural** prévoyant la formation du premier groupe d'experts régionaux chargés de mettre en œuvre et de surveiller les projets dans ce domaine. Ce programme s'appuie sur trois outils essentiels :

- une banque de projets de proximité,
- une base de données informatisées sur toutes les communes d'Algérie pour faciliter les décisions,
- et un système de suivi des projets, accessible aux experts en ligne.

VI- Conclusion

Le développement rural est une approche pragmatique qui prend en charge les données spécifiques réelles pédoclimatiques, culturelles et socio-économiques d'un pays donné. Et c'est aussi le lancement de bases solides qui réhabilitent la confiance des populations rurales dont la participation volontaire, responsable et consciente, constitue la condition sine qua non à toute réussite.

C'est ainsi que la dimension rurale a été perçue comme essentielle dans le processus de développement agricole engagé et cette composante a été intégrée dans la stratégie mise en oeuvre transformant ainsi le Plan National de Développement Agricole (PNDA), en plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR).

La mise en oeuvre du plan national du développement agricole et rural et le soutien multiforme de l'Etat ont permis à l'agriculture, qui a connu de graves et dangereuses faiblesses dans les années 90, de renaître de nouveau.

Mais, dans une situation où l'agriculture subit des contraintes qui grèvent son potentiel de croissance et pèsent sur les équilibres écologiques des différentes régions naturelles. On peut citer entre autres, la surexploitation des ressources hydriques souterraines, l'érosion des sols et leur salinisation ainsi que la désertification qui menace les 32 millions d'hectares de terres de parcours et le couvert forestier de l'Algérie du nord. L'effort de l'Etat à lui seul ne peut suffire. Seule une coopération active, *d'une part*, à l'échelle locale en se basant sur une démarche qui privilégie *l'approche participative* en impliquant les populations concernées dans la définition et l'exécution de projets de développement personnalisés suscités par les données locales et encadrés par l'Etat à travers un soutien à l'investissement. Cette démarche repose surtout sur le développement d'activités agro-sylvo-pastorales et met à contribution les autres secteurs d'activités de l'Etat en fédérant à la base leurs apports pour soutenir et renforcer les dites activités. *D'autre part, par le renforcement des capacités institutionnelles et humaines* pour la concrétisation de ces objectifs « en s'inspirant des exemples de pays amis voire en mettant à contribution leurs experts pour l'amélioration de notre savoir-faire dans les divers domaines tels la production animale (lait et viandes), l'utilisation des eaux saumâtres et des eaux usées épurées pour l'irrigation, la lutte contre la désertification »²⁵. *Ou encore par une coopération active à l'échelle méditerranéenne* peut aider notre pays confrontés au déficit et enjeux de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et l'atténuation de l'exode rural, de la réduction du chômage ...de mieux prendre en charge son développement agricole et rural.

Références

- 1 Seizième session du Conseil du développement durable (CSD-16) New York le 07 mai 2008. communication de Mme. Baya BENSMAIL durant la discussion sur « l'agriculture et le développement durable ».
- 2 Vingt-septième session du Conseil des Gouverneurs du FIDA Rome 18-19 février 2004 communication du Docteur Rachid Benaïssa, Ministre Délégué au Développement rural République Algérienne démocratique et populaire.
- 3 Vingt-quatrième conférence régionale de la FAO pour l'Europe. MONPELIER, France, 5-7 mai 2004. point 7 de l'ordre du jour « la recherche agricole : son rôle et sa contribution au développement rural durable »
- 4 Plan d'Action National sur la Lutte Contre la Désertification (octobre 2003)
- 5 rapport national de l'Algérie sur la mise en œuvre de la convention de lutte contre la désertification septembre 2004.
- 6 Rapport national de mise en œuvre de l'Agenda 21 en Algérie (MAE. décembre 2002).
- 7 Rapport sur « Le secteur rural principal moteur de la croissance économique : stratégie de développement rural », République du Niger. Novembre 2003.
- 8 Banque Mondiale (World development indicators)
- 9 Recensement de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998.
- 10 Omar BESSAOUD « La Stratégie De Développement Rural En Algérie » CIHEAM-IAM-Montpellier voir le site ressources.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf
- 11 Djillali Heddadj, Sid Ahmed Ferroukhi, & Mohammed Larbi Cherfaoui « Rôle du SNRA dans la stratégie de développement agricole en Algérie » Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) (Algérie) ressources.ciheam.org/om/pdf/c01-5/93400052.pdf
- 12 La Pauvreté En Algérie : La Nécessaire Connaissance Scientifique Du Phénomène. Sur le site web http://www.gredaal.com/ddurable/conso_revenus/documents/pauvrete_algerie_020105.htm
- 13 Secteur De L'agriculture Et Du Développement Rural Auditions-Président-Gouvernement. Jeudi 12 octobre 2006 voir le site http://193.194.78.233/ma_fr/stories.php?story=06/11/11/0736216

²⁵ Discours du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA lors de l'évaluation des résultats du secteur de l'agriculture et du développement durable.

- 14 Une stratégie pour assurer la sécurité alimentaire de l'Algérie"
<http://www.alwa7a.be/forum/modules/news/article.php?storyid=3226>
- 15 <http://www.bladi-dz.com/articles/1657/1/Est-ce-que-le-projet-PNDA-cst-juge-suffisant-pour-sortir-l'Algerie-de-sa-crise-alimentaire-/Page1.html>
- 16 http://www.ons.dz/them_sta.htm
- 17 MEDAGRI (annuaire des économies agricoles et alimentaires de pays méditerranéens et arabes) CIHEAM-IAM Montpellier (France) 2004.

ANNEXES

Tableau 1 : la part de la population rurale/population totale

années	1965*	1966**	1977**	1987**	1998**	2002*	2004***	2007****
PR/PT (en %)	62%	68.6%	60 %	50,3 %	41,7 %	42%	39,2%	38,32%

Source : * MEDAGRI 2004. CIHEAM-IAM Montpellier. (France). ** selon les statistiques du Recensement de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998. *** statistiques 2004. **** statistiques 2007.

Tableau 2 : Comparaison du taux de ruralité de certaines wilayas par rapport à la moyenne nationale

Les wilayas à prédominance rurale		les wilayas présentant les plus faibles taux de ruralité	
Adrar	75,9 %	Tindouf	7,7 %
Bouira	71,0 %	Ghardaïa	8 %
Mostaganem	65 %	Alger	9,3 %
Tizi Ouzou	64,2 %	Oran	12,2 %
		Constantine	12,9%

Source : les statistiques du Recensement de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998.

Tableau 3 : La Part de l'agriculture de l'économie (PIBA/PIB) en % (1997-2002)

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002
%	10,30	12,10	11,45	8,77	9,81	10,20

Source : MEDAGRI 2004. CIHEAM-IAM Montpellier. (France)

Tableau 4 : Taux de croissance du PIB et de l'agriculture (1980-2001)

	Taux de Croissance du PIB en %/an	Agriculture, valeur ajoutée, Taux de croissance annuel (%)

années	1980-1990	1990-2001	1980-1990	1990-2001
%	2,7	2,0	4,1	3,7

Source : Banque Mondiale (World development indicators)

Tableau 5 : les actions aux plans PNDA et PNDAR dans le cadre de la lutte contre la désertification

Projets	Type d'action	Objectifs	Liens avec Des programmes sous régionaux et régionaux
PNDA	<i>Elimination de la pauvreté et amélioration des conditions de vie</i>	⊕1 Installation d'infrastructures de désenclavement des zones marginalisées et éloignées;	
	<i>Lutte contre l'érosion</i>	•2 détermination des zones en défens pendant la période nécessaire à la reconstitution de la forêt ;	•3 PASR (Plan D'action Sous Régional) •4 UMA (Union de Maghreb Arabe)
	<i>Lutte contre le déboisement</i>	•1 réglementation du pâturage •2 réglementation de la construction dans le domaine forestier	•5 PASR •6 UMA
	<i>Protection et conservation des terres</i>	•7 réhabiliter les réseaux de drainage dans les périmètres irrigués ; •8 développer l'arboriculture fruitière et rustique de montagnes et reconstitution des vignobles ; •9 reconstituer les cordons dunaires par une colonisation végétale spécifiques ; •10 développer les travaux de Conservation des Eaux et des Sols; •11 création d'unités et de périmètres anti-érosifs •12 sensibilisation et vulgarisation en utilisant par les moyens audio-visuels et les médias ; •13 mesures juridiques et textes législatifs pour limiter les	

	pratiques culturelles négatives	
<i>Protection des Bassins versants et mise en valeur durable des montagnes</i>	<ul style="list-style-type: none"> •14 protection des terres par les plantations et la promotion de techniques adaptées au travail du sol 	
<i>Atténuation des effets de la sécheresse et adaptation des parcours</i>	Mise en place de systèmes d'exploitation permettant une régénération continue de la flore pastorale, une meilleure organisation des parcours, la constitution de réserves fourragères rapidement mobilisables en cas de sécheresse, et la dynamisation du marché des fourrages	<ul style="list-style-type: none"> •1 TPN 4 (Réseau Thématique Régional)
<i>Renforcement des capacités</i>	<p>- Au plan organisationnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> •1 Encourager la gestion décentralisée des projets par le renforcement des capacités locales de planification, la mise en place d'un système de suivi/évaluation efficient et la formation des cadres aux méthodes de planification et de gestion décentralisée. <p>- Au plan des pratiques culturelles et agronomiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> •3 encourager les pratiques traditionnelles de l'arboriculture fruitière. •4 Développer la prise de conscience quant à l'intérêt du reboisement pour atténuer les effets de l'érosion. •5 Développer les pratiques culturelles économisatrices d'eau. •6 Développer les pépinières en faveur d'espèces génératrices d'emplois et de encourager la pratique de l'élevage en intensif. 	<ul style="list-style-type: none"> •7 TPN •8 (Observation du Sahara et du Sahel) OSS